

Brest, le 25 avril 2018

18 ACDS du gagnant-gagnant

➤ Un besoin en ressource pour l'ATFCM

Cela fait plusieurs mois que l'UNSA-ICNA constate que **la complexification et la densification du trafic amenaient des difficultés sur la gestion ATFCM** à certaines périodes. La part ATFCM dans la gestion de la salle de contrôle croît et devient de plus en plus spécialisée. Cette spécialisation nécessite la présence quasi-permanente de 2 ACDS sur une grande partie de la journée, l'un pour le suivi de salle et l'autre pour la gestion STAM (cherry-picking, CAP, chasse aux intrus). **Augmenter le nombre d'ACDS pour pallier à cette nouvelle demande devenait nécessaire** mais l'administration restait timide pour le porter.

➤ Une solution pour le manque de candidature aux postes de CDS ?

Lors des GT GPSC de début d'année, **le manque de candidature sur les postes de chef de salle était un des sujets principaux**. Une des solutions évoquées était la possibilité de donner une priorité sur les postes ACDS à des PC s'engageant à devenir chef de salle par la suite. Cette solution, simple à mettre en oeuvre pour l'administration, rejetait le problème sur les agents en opposant les générations: celle qui pouvait prétendre devenir ACDS (par envie de diversifier ses compétences ou dans l'optique d'une progression de carrière) à celle pas encore en âge d'y prétendre mais qui pouvait « prendre la place aux autres » en se déclarant prête à être chef de salle. L'UNSA-ICNA, pour qui ce n'est qu'une solution à très court terme, souhaitait ne pas opposer les personnels entre eux et obtenir des contreparties.

L'UNSA-ICNA a donc profité de cette double conjoncture pour proposer de passer de 16 à 18 ACDS. Ainsi en augmentant le volume d'ACDS, la génération pouvant « naturellement » accéder au poste serait peu impactée par la priorité donnée à d'autres et, dans le même temps, ce patch permettrait à l'administration d'élargir son vivier de chefs de salle à une autre génération. **Enfin 2 postes supplémentaires d'ACDS c'est 2 postes en plus éligibles au grade d'Ingénieur en Chef ce qui facilite encore plus son accès.**

➤ Un accord trouvé !

L'opportunité de cette stratégie gagnant-gagnant ayant été saisie aussi par d'autres syndicats, l'administration nous a finalement suivi.

Lors du CT du 19 avril, le chef de centre a confirmé qu'un accord de principe avait été donné par la DO. **Le passage à 18 ACDS devra être validé lors du prochain CT DO**. En complément, il a été validé qu'un certain nombre de postes d'ACDS seraient réservés en priorité à des volontaires pour être chef de salle. Ce chiffre, au nombre de 3 pour cette année, pourra être réévalué chaque année en fonction des besoins.

Force de proposition, l'UNSA-ICNA apporte une solution au manque de candidature chef de salle tout en mettant à disposition des moyens suffisants pour l'ATFCM (et donc à la protection de la salle) via le passage de 16 à 18 ACDS obtenant ainsi l'ouverture de 2 postes supplémentaires éligibles au grade d'Ingénieur en Chef facilitant ainsi encore plus l'accès au HEA.

